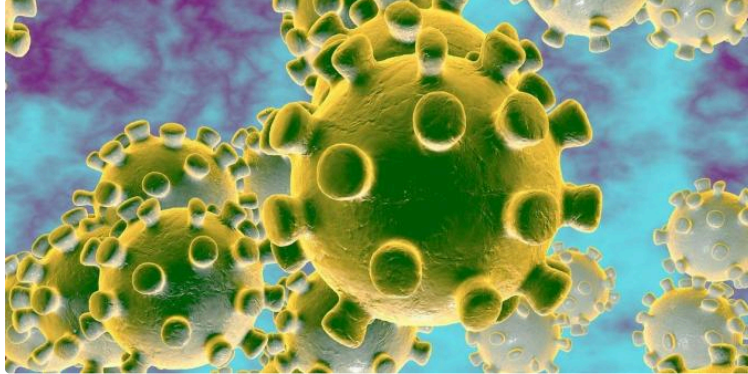


## Coronavirus : quatre nouveaux cas confirmés dans le Gers

Une campagne de dépistage va être organisée sur la communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour



Coronavirus : quatre nouveaux cas confirmés dans le Gers

### Quatre personnes ont été testées dans le Gers de façon positive au Coronavirus Covid-19.

Il s'agit d'une femme résidant sur la commune de **Riscle**, de trois hommes résidant sur les communes de **Lectoure**, **Pujaudran** et **Saint-Mont**. Ces personnes restent à l'isolement à domicile. Leur état de santé ne présente pas d'inquiétude. Il n'y a pas de lien établi entre ces personnes.

En collaboration avec l'Agence régionale de santé et la Cellule régionale de Santé publique France, les équipes de l'Assurance maladie mènent les investigations nécessaires pour identifier les personnes en contact prolongé et rapproché afin qu'elles se soumettent à des tests de dépistage.

### Campagne de dépistage sur la communauté de communes d'Aire sur l'Adour

Par ailleurs, en lien avec la préfète des Landes, une opération de tests gratuits de type « aller vers » va être organisée sur le bassin de vie autour de la commune d'Aire-sur-l'Adour. Cinq cas y ont été détectés ces dernières 72 heures.

Cette campagne de dépistage va concerner **pour le Gers 10 communes** (périmètre de la communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour). Elle est ainsi ouverte à toute personne résidant dans ce bassin de vie et qui souhaiterait se faire dépister.

Le dépistage gratuit se fait sans rendez-vous dans les locaux du Laboratoire d'analyses médicales Synlab Adour ville (10 rue Victor Lourties à Aire-sur-l'Adour) et Synlab Adour Clinique (16 Rue Chantemerle-polyclinique de l'Adour à Aire-sur-l'Adour) : de 7 heures à 12 h et de 14 h à 16 h du mercredi 22 juillet au jeudi 30 juillet, et samedi 25 juillet matin de 7 h 30 à 12 h uniquement à Synlab Adour Ville.

Les passages se feront par ordre d'arrivée. Les personnes qui viennent se faire tester, doivent penser à apporter leur carte vitale et devront porter un masque.

Le dépistage consiste en un test virologique RT-PCR (prélèvement par voie nasale) qui permet de déterminer si la personne est porteuse du virus. Le résultat sera donné directement par le laboratoire (par téléphone) dans un délai de 24 h.

### Le virus circule toujours !

L'Agence régionale de santé Occitanie rappelle que le virus circule toujours, y compris pendant cette période estivale.

Chacun est invité à adopter les gestes barrières qui permettent de se protéger et de protéger les autres.

Depuis ce lundi 20 juillet 2020, le port du masque est obligatoire dans les espaces publics clos.

En cas de symptômes de la maladie, même bénin, il est recommandé de consulter son médecin qui pourra prescrire un test de dépistage.

Toutes les recommandations sanitaires sont diffusées et réactualisées en temps réel sur le site [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus).

Pour toute information générale sur le coronavirus, le numéro vert national est accessible 24h/24 au **0800 130 000** (appel gratuit).